



L'IMPORTANCE DE LA PLANIFICATION

Quels sont les coûts occasionnés?

Pour planifier l'avenir et vous assurer que vous serez capable de gérer les responsabilités financières associées aux soins de votre enfant, vous devez essayer de prévoir les différentes dépenses possibles. Il pourrait s'agir d'une tâche assez complexe, car les recherches effectuées sur les dépenses des familles démontrent qu'il n'y a pas de formule toute faite pour prévoir les coûts associés aux soins d'un enfant.¹ Ces coûts dépendent de plusieurs facteurs, dont votre salaire, votre lieu de résidence, et le nombre d'enfants que vous avez. Toutefois, en vous penchant sur quelques facteurs particulièrement déterminants, vous pourrez identifier certains des coûts importants dans l'immédiat et à long terme.

À court terme, si vous avez un emploi, vous devez étudier les répercussions financières que pourrait avoir un congé de maternité ou un congé parental pris pour passer du temps avec votre nouvel enfant. Si vous désirez ou si vous devez retourner au travail après votre congé, vous devrez peut-être songer au coût de la garde d'enfants. Et si, après votre congé

(si vous en prenez un), vous voulez continuer de prendre soin vous-même de votre enfant, vous devez songer aux répercussions financières qu'aurait la perte de votre revenu, ainsi qu'à l'impact qu'une cessation d'emploi pourrait avoir plus tard, lorsque vous voudrez réintégrer le marché du travail.

À plus long terme, l'éducation et les loisirs sont d'autres facteurs qu'il est important de considérer. Bien que dans le système scolaire canadien, ce ne soient pas les écoles publiques qui manquent, l'enseignement privé est peut-être ce que vous voudrez pour votre enfant. Ici encore, les frais de scolarité peuvent être considérables. Plus tard, votre enfant voudra peut-être poursuivre ses études au cégep ou à l'université. En plus des frais de subsistance quotidiens au cours de cette période (si vous désirez toujours subvenir à ses besoins), vous devez aussi envisager le coût des études supérieures.

¹ Source : ministère de la Justice du Canada, « Dix choses qu'il faut savoir », www.justice.qc.ca



Pour ce qui est des loisirs, vous devez songer au fait qu'à mesure qu'il grandira, votre enfant s'adonnera sûrement à différentes activités. Que l'enfant suive des cours ou qu'il ait besoin d'équipement spécial, des coûts sont souvent associés à ces activités, des coûts qui risquent d'augmenter avec l'âge de votre enfant. Vos vacances vous coûteront également plus cher. Bien que voyager avec votre enfant puisse vous laisser de beaux souvenirs, vous risquez aussi de revenir avec quelques sous en moins.